

UBS France : la direction juridique de Donatien de Longeaux

Qui la dirige



La rigueur. C'est ce qui a poussé Donatien de Longeaux à se tourner vers le droit, tout comme la persévérance exigée par la matière dont il affirme qu'elle est aussi l'une de ses qualités. Après une maîtrise de droit des affaires et fiscalité et un DESS droit des assurances à Paris 2, cet « amoureux du droit civil et des obligations » débute sa carrière en 1996 au sein de la direction juridique de BNP puis de Paribas, avant d'intégrer en 2000 celle de J.P. Morgan à Paris et Londres. Trois ans plus tard, il troque le costume contre la robe et pousse la porte du cabinet d'avocats Gide Loyrette Nouel, où il rejoint le département Finance et produits dérivés. En 2007, Donatien de Longeaux finit par revenir à ses premières amours en devenant le directeur juridique de la banque privée et d'investissement UBS pour la France et Monaco. « Avoir été à la fois juriste et avocat m'a fait gagner en agilité, assure-t-il. Aujourd'hui, j'essaie donc de transmettre à mon équipe une méthode de travail axée à la fois sur la rigueur et la capacité de passer d'un sujet à l'autre, avec des interlocuteurs et des attentes différentes. »

Comment elle s'organise

Au nombre de cinq, les juristes qui composent la direction juridique d'UBS France travaillent en toute autonomie et couvrent des sujets allant du droit patrimonial et de la famille aux activités de crédit, de fusions-acquisitions et à l'ESG (environnement, social, gouvernance), en passant par l'intelligence artificielle et la digitalisation. « Nous sommes en train de déployer un plan de transformation ambitieux, qui va permettre à la banque de s'équiper des dernières innovations technologiques en matière de e-banking ou encore de signature électronique, commente à ce sujet Donatien de Longeaux. De manière générale, j'affecte très peu de dossiers. Les juristes de l'équipe, chacun pour leur majeure, sont identifiés par les opérationnels. Ils doivent néanmoins être en mesure de traiter d'autres sujets, d'appréhender ceux des autres, et avoir une approche internationale, notre département juridique étant complètement intégré à l'équipe européenne. » Lui se voit comme le chef d'orchestre, devant s'assurer de la bonne harmonie au travers d'un exercice permanent de pédagogie et de formation. Egalement secrétaire du conseil du groupe, Donatien de Longeaux parvient en outre à s'extirper de la seule matière juridique pour entrer au cœur de la stratégie d'UBS, notamment lors d'acquisitions comme ce fut le cas avec Banque Leonardo il y a trois ans. « J'arrive ainsi à couvrir un spectre et un espace-temps assez larges ; si ma fonction de directeur juridique engage l'entreprise pour aujourd'hui et pour demain, ma qualité de secrétaire du conseil l'engage pour après-demain », illustre-t-il. Le directeur juridique tire également profit de son rôle au sein du Cercle Montesquieu, où il codirige la commission Justice économique. « Cela m'aide à garder un regard critique par rapport à ce que nous faisons au sein de la direction juridique, et à partager avec mon équipe des idées et des bonnes pratiques. »

Comment elle se positionne

Donatien de Longeaux l'atteste : au sein d'UBS, où il rapporte directement au président du directoire Jean-Frédéric de Leusse, la direction juridique est absolument incontournable. « Nous sommes en permanence sollicités sur des sujets non seulement juridiques, mais aussi sur lesquels la dimension risque peut être importante, indique-t-il. C'est toute la différence entre être juriste dans un siège social et être juriste dans une filiale ; la chaîne de commandement est certes plus courte, mais la responsabilité qui pèse sur le juriste est aussi beaucoup plus lourde, car nous voyons la traduction immédiate de l'avis que l'on va donner. » Associé aux décisions du management, Donatien de Longeaux est ainsi celui qui va les décliner sur un plan pratique, via la partie risques juridiques. « J'ai également à cœur que mon équipe soit proche des équipes commerciales et associée à ce qu'elles font, ajoute-t-il. Nous avons aussi un rôle de consultation. De manière globale, il me semble important qu'une direction juridique ne s'enferme pas dans une tour d'ivoire. »

Qui la conseille

« Au sein d'une banque, un peu comme en médecine, il existe beaucoup de spécialités mais le travail que l'on nous demande est un peu celui d'un généraliste, souligne Donatien de Longeaux. Nous nous devons donc de faire le bon diagnostic pour, le cas échéant, orienter vers les spécialistes que sont les cabinets d'avocats. » Parmi ceux qui accompagnent UBS France au quotidien : **Herbert Smith Freehills** et notamment l'équipe d'**Hubert Segain** pour les opérations de croissance externe et les dossiers de propriété industrielle et intellectuelle ; **David Vatel (Vatel Avocats)** sur la partie contentieuse ; **Patrice Spinosi**, avocat au conseil, pour les dossiers soumis à la Cour de cassation ; **Jean-Michel Ségeron** en droit social ; **Kramer Levin** avec **Hugues Bouchetemple** sur la partie crédits ; ou encore **Allen & Overy** avec **Hervé Ekué** en marchés de capitaux. ■ Chloé Enkaoua